

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°89-2021-221

PUBLIÉ LE 27 JUILLET 2021

# Sommaire

**Direction départementale des finances publiques de l'Yonne /**

89-2021-07-26-00001 - Procuration SIP Tonnerre (2 pages)

Page 3

Direction départementale des finances  
publiques de l'Yonne

89-2021-07-26-00001

Procuration SIP Tonnerre

## PROCURATION SOUS SEING PRIVE

*A donner par les Comptables des Finances Publiques  
à leurs fondés de pouvoirs temporaires ou permanents*

Le soussigné **Christine GRECO**  
Responsable et comptable du SIP de TONNERRE.

Déclare :

Constituer pour son mandataire spécial et général **Madame FOURNILLON Nathalie**  
demeurant à 2 route des Millois 89360 BERNOUIL

Lui donner pouvoir de gérer et d'administrer, pour lui et en son nom, **le SIP de TONNERRE**  
**du jeudi 02 août 2021 au mercredi 11 août 2021 inclus**

D'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration, d'opérer à la Direction départementale des finances publiques les versements aux époques prescrites, de signer les déclarations de créances en cas de procédures collectives.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du SIP de Tonnerre

Entendant ainsi transmettre à **Mme FOURNILLON Nathalie**.....

Tous les pouvoirs suffisants pour qu'il puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

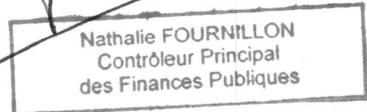
Fait à .....TONNERRE..... , le (1) vingt six juillet Deux mille vingt-un

- (1) La date en toutes lettres  
(2) Faire précéder la signature  
Des mots : Bon pour pouvoir

SIGNATURE DU MANDATAIRE :

  
**Christine GRECO**  
Comptable du SIP  
de TONNERRE

SIGNATURE DU MANDANT ( 2 ) :

  
  
Nathalie FOURNILLON  
Contrôleur Principal  
des Finances Publiques

## PROCURATION SOUS SEING PRIVE

*A donner par les Comptables des Finances Publiques  
à leurs fondés de pouvoirs temporaires ou permanents*

Le soussigné **Christine GRECO**  
Responsable et comptable du SIP de TONNERRE.

Déclare :

Constituer pour son mandataire spécial et général **Madame CAVELIER Sandrine**  
demeurant à 3 rue de l'Ecluse 89430 Commissey

Lui donner pouvoir de gérer et d'administrer, pour lui et en son nom, **le SIP de TONNERRE  
du jeudi 12 août 2021 au vendredi 20 août 2021 inclus**  
D'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes  
sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables,  
débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter  
tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de  
donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et  
décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration, d'opérer à la  
Direction départementale des finances publiques les versements aux époques prescrites, de signer les  
déclarations de créances en cas de procédures collectives.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière  
générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du SIP de Tonnerre  
Entendant ainsi transmettre à **Mme CAVELIER Sandrine**.....  
Tous les pouvoirs suffisants pour qu'il puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou  
administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente  
procuration.

Fait à .....TONNERRE..... , le (1) vingt six juillet Deux mille vingt-un

- (1) La date en toutes lettres  
(2) Faire précéder la signature  
Des mots : Bon pour pouvoir

SIGNATURE DU MANDATAIRE :

  
**Christine GRECO**  
Comptable du SIP  
de TONNERRE

SIGNATURE DU MANDANT ( 2 ) :

  
CAVELIER Sandrine  
Contrôleur  
des Finances Publiques